

À l'attention des copropriétaires
Opposition au projet de scission à voté à la prochaine A. G.

Au vu de certains éléments importants pour la copropriété et pour les copropriétaires le projet de scission pour lequel nous aurons à voter à la prochaine A. G. est préjudiciable pour la copropriété et pour les copropriétaires,

"Aussi je vous invite à assister massivement à la prochaine A. G. et à voter massivement contre ce projet, en l'état nuisible pour la copropriété et pour les copropriétaires."

Vous trouveriez ci-après quelques informations et détails importants :

Sous prétexte d'avoir financé les travaux d'urgence et de nous proposer un ensemble de financement "que nous aurons à payer" la Ville du Mée sur Seine veulent s'emparer d'environ 50% du foncier pour 1 € symbolique.

Nul doute qu'en vendant le terrain la ville s'y retrouvera aisément mais à notre désavantage,

Aussi probable en louant le terrain la ville touchera des rendements importants à l'infinie et gardera toujours la main sur le foncier,

La Ville du Mée sur Seine cherche seulement ses intérêts pas ceux de la copropriété ou des copropriétaires et comme la si bien dit Monsieur Le Maire "ils n'ont pas de foncier dans le coin" belle aubaine,

La copropriété a le droit à des aides et subventions ainsi qu'à des prêts très avantageux sans passer par le projet de scission de la Ville du Mée sur Seine,

Nous perdrons l'accès à la copro côté pompes funèbres, donc impossibilités d'accès à la copro notamment si véhicules en livraison, etc.,

Diminution des moyens de stationnement et très important aucune garantie d'une éventuelle possibilité de stationnement sur le nouveau parking du centre commercial,

Le syndic foncia n'est pas un bon syndic, il aurait dû nous consulter, informer et nous proposer des solutions adaptées en défendant les intérêts de la copropriété et des copropriétaires, au lieu de cela il colle à 100% au projet de la Mairie à notre détriment,

Une simple recherche sur internet "arnaques foncia" "escroqueries foncia" etc. vous informera des procédés nuisibles de foncia tant vis-à-vis des locataires que des copropriétaires, probablement un des plus gros escrocs de l'immobilier,

Même de rien les collaborateurs de foncia sont très fiers et n'arrêtent pas de répéter leurs fiertés de la nouvelle solution en ligne, afin de vous faire votre propre opinion je vous invite à consulter sur le site de l'ARC le lien suivant :

<https://arc-copro.fr/documentation/abus-4850-comment-foncia-marie-de-force-les-coproprietaires-aux-appels-de-fonds>
<https://arc-copro.fr>

En vous remerciant et restant à votre disposition, privilégier les SMS ou mail svp

Documents partagés sur : <http://copropleinciel.free.fr/PleinCielAG.pdf>

Joaquim Gomes

☎ 06 60 02 39 91
✉ contact@jgomes.org

Melun le, samedi 16 mars 2024

V Réf : 003706387
V Réf : S.060015.01300 Plein Ciel
Objet : Prochaine A. G.

SDC de la Résidence Plein Ciel
Chez foncia
39, Avenue Thiers
77000 Melun

Lettre recommandée avec A. R. sur : laposte.fr

Madame, Monsieur,

Je vous serais obligé de bien vouloir ajouter impérativement l'ensemble des documents ci-joints à votre expédition en vue de la prochaine A. G.

Document en 2 pages

Comptant sur votre diligence et en vous remerciant ;

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations.

Joaquim GOMES

